



CTSA DU 12 mars 2021

Compte-Rendu

Madame Marie-Laure JEANIN, Secrétaire Générale d'Académie (SGA), préside la séance.

I Préparation rentrée 2021

L'académie doit rendre 3 postes dans les services académiques.

Sachant que l'académie perd régulièrement des élèves il est très compliqué de justifier le maintien d'un nombre équivalent de postes.

Le SNPTES a toutefois rappelé que l'académie rend des postes depuis plusieurs années et que la charge de travail dans certains services devient particulièrement inquiétante.

L'ensemble des organisations syndicales s'est abstenu.

II Fermeture des services pour les vacances d'été

Les services fermeront du 23 juillet au 16 août 2021.

Suite à l'arrivée de Jeunesse et Sport (JES) certains services vont devoir ouvrir durant l'été. L'administration a donc ouvert le sujet et souhaite revoir le principe de fermeture des services durant l'été.

Le SNPTES souhaiterait avoir un retour de ses adhérents sur le sujet :

- ✓ Êtes-vous favorable à l'ouverture de votre service durant l'été ou préférez-vous un statu quo sur le sujet ?
- ✓ Êtes-vous favorable à une réduction de la période de fermeture durant l'été si oui quelle est selon vous la durée et la période idéale de fermeture estivale ?

Toutes les contributions sont les bienvenues !





CTSA DU 12 mars 2021

Compte-Rendu

III Saurupt

Les dernières projections pour le déménagement nous renvoient au premier trimestre 2021 sous réserve du calendrier opérationnel des services.

Le sujet des places de parkings n'a pas été ré-abordé.

La mise en place d'une badgeuse sur le nouveau site à été confirmée dans le dernier procès verbal du CTSA de décembre 2020.

Le SNPTES voit ainsi une revendication vieille de quatre ans aboutir !

Le SNPTES a de plus défendu le principe de conservation et transfert du système de pointage actuel, qui donne entière satisfaction, sur le nouveau site.

Quelque-soit le système retenu, Le SNPTES a affirmé sa forte préférence pour un système de pointage à l'entrée du site par opposition à un système de pointage sur PC qui n'est ni juste ni équitable.

IV Télétravail - Covid

Bien que la situation soit loin d'être stabilisée, que le gouvernement ait une nouvelle fois appelé à renforcer le télétravail et à dialoguer sur le sujet avec les organisations syndicales, le SNPTES constate une nouvelle fois que des départements entiers persistent à faire venir des agents plusieurs jours par semaine sur site sans leur consentement, alors que leur travail peut être totalement réalisé à distance.

L'administration précise que semaine 10 :

- ✓ 50 % des agents sont en télétravail au rectorat,
- ✓ 58 % à la DSDEN 54,
- ✓ 80 % à la DSDEN 55,
- ✓ 55 % à la DSDEN 57,





CTSA DU 12 mars 2021

Compte-Rendu

✓ 66 % à la DSDEN 88.

L'administration ajoute en outre que l'objectif ministériel de 50 % est atteint.

Le SNPTES rappelle que ces 50 % incluent toutes les personnes effectuant au moins une journée de télétravail par semaine. Ces chiffres masquent, de fait, de profondes disparités, ainsi des départements rattachés à des services/divisions ont des chiffres de télétravail dont on ne peut se satisfaire. Le SNPTES considère comme recevable uniquement les agents effectuant au moins 3 jours de télétravail par semaine.

Du reste à l'Université de Lorraine et au CNRS la majorité des personnes sont en télétravail 5 jours par semaine (ce qui n'est pas notre objectif).

Le SNPTES appelle, compte tenu de la situation actuelle, une nouvelle fois l'administration à intensifier le télétravail quand cela est possible et ce à un grand minimum de trois jours par semaine. L'objectif pour le SNPTES se situant plutôt à quatre jours par semaine.

Le SNPTES dénonce, en outre, les campagnes téléphoniques pour « inciter » les agents en télétravail complet à revenir travailler sur site. Cette pratique nous semble, compte tenu de la situation, pour le moins optimiste et prématurée.

V Covid

Un cas de COVID a été déclaré sur le site de santifontaine, et au moins deux collègues sont cas contacts. De plus par manque de personnel le nettoyage n'est plus réalisé à la DSI.

L'administration précise qu'il n'y a pas eu de nettoyage pendant deux jours et qu'il est difficile de faire mieux .

Le SNPTES rappelle que la prudence la plus élémentaire voudrait que les personnels de ce site soient tous mis en position de télétravail, comme recommandé par le premier ministre dans la circulaire du 5 février 2021 relative au renforcement du télétravail dans la fonction publique de l'État, sauf pour celles et ceux pour qui cela engendrerait trop de risques psycho-sociaux et pour qui il n'est techniquement pas possible de télétravailler.





VI Services inter-académiques

Où en est-on de la feuille de route des services inter-académiques ?

Pour la DSIN un projet d'arrêté pour un système d'information inter-académique sera proposé lors du prochain CTSA de mai.

Les discussions se poursuivent pour les autres services.

VII Promotions par listes d'aptitude et tableaux d'avancement

Les établissements devaient faire remonter des listes de candidats à la DGRH pour les collèges d'experts nationaux qui remplaceront les CAPN avant le 8 mars, or nous n'avons pas vu passer de sollicitations auprès des personnels pour le rectorat de Nancy-Metz, contrairement à l'UL ou à d'autres rectorats, comme Lille par exemple. Pouvons-nous avoir des explications ?

L'administration reconnaît que l'appel à candidature a été tardif mais a été validé par la DGRH.

La sélection sera effectuée par la DGRH.

Si le SNPTES n'était pas intervenu, il y a des chances que cet appel n'aurait pas été tardif, mais passé à la trappe!

Quelle sera la déclinaison académique des collèges d'experts pour l'étude des dossiers de promotion et d'avancement des ITRF catégorie C du supérieur et du secondaire ?

Un pré-classement sera-t-il toujours effectué au niveau académique pour les ITRF catégorie A et B ? Et dans l'affirmative, comment sera-t-il réalisé ?

De même pour les collèges d'experts académiques mis en place en remplacement des CAPA, pour les autres corps.



CTSA DU 12 mars 2021

Compte-Rendu

L'administration ne souhaitait pas perturber le premier appel à candidature, madame Didion, Cheffe de la DPAAE, précise que cela devrait arriver dans un second temps.

VIII Revalorisation IFSE pour les ITRF

Où en est la revalorisation de l'IFSE pour les ITRF ?

L'administration précise qu'il n'y a pas de consigne ministérielle à ce jour.

IX Plan égalité homme-femme

SNPTES : Le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes. Quand le plan égalité homme-femme sera décliné dans l'académie ?

L'administration fait remarquer que du côté des promotions on constate déjà que l'égalité homme-femme se met en place. Cependant le sujet devrait être abordé prochainement.

Le SNPTES souhaite que ce plan égalité homme-femme ne reste pas cantonné aux promotions et à l'égalité salariale.